



Communiqué de presse

Le 24 décembre 2020

Prise en charge des femmes enceintes de l'archipel de Guadeloupe

Après l'accouchement inopiné à domicile à Marie-Galante, le GIP-RASPEG Mission Santé Périnatal « Naître en Guadeloupe » souhaite faire un rappel de l'offre de prise en charge proposée aux parturientes (femmes enceintes) des Îles de l'Archipel de Guadeloupe.

Le GIP-RASPEG Mission Santé Périnatal « *Naître en Guadeloupe* » se satisfait de l'évolution de la santé du bébé et de la maman malgré les conditions dans lesquelles s'est déroulé cet accouchement.

Mis en place à la demande de l'ARS et de la CGSS, le GIP-RASPEG profite pour rappeler l'existence d'un dispositif sécurisé proposé par la Mission Santé Périnatal « *Naître en Guadeloupe* », pour permettre le rapprochement des femmes enceintes de Marie-Galante vers une maternité adaptée disposant d'un plateau technique indispensable au déroulement d'un accouchement en toute sécurité.

En effet, accoucher à domicile à Marie-Galante comporte des risques compte tenu de l'absence de services Maternité et Chirurgie.

Si l'accouchement est un acte naturel, il n'en demeure pas moins que le risque zéro n'existe pas et que des complications tant pour la mère et le bébé peuvent survenir, d'où l'importance d'accoucher dans un environnement médicalisé.

Dans le cadre de la continuité territoriale, le dispositif proposé par le GIP-RASPEG a été mis en place à la fermeture de la Maternité de Marie-Galante afin de garantir une prise en charge optimale de l'accouchement.

Ce dispositif est disponible pour la totalité des Îles de l'archipel de Guadeloupe. Les modalités des prises en charge sont les suivantes, notamment pour Marie-galante :

- Les parturientes sont répertoriées par le CPP (Centre Périnatal de Proximité) de Marie-Galante et incluses à la base de données de la Mission Santé Périnatal
- Celles ne disposant pas de moyens d'hébergement en Guadeloupe se voient proposer un logement en fonction de la maternité choisie

Pour toute information, orientation et conseil, les femmes enceintes peuvent contacter la Plateforme Territoriale d'Appui du GIP-RASPEG au 0590 47 17 00.

Contact Direction Générale
Myriam CHOLLET
0590 47 17 00

Contacts Réseau Périnatal

Gülen AYHAN, Coordonnateur Médical

Francelise NADESSIN, Coordonnatrice Administrative
0690 71 58 25

Contact GIP-RASPEG
Erika SEVILLE, Chargée de Communication
0590 47 61 99 – 0690 75 31 34